

PREPARATION DES ENTREPRISES AU BREXIT

2 Scénarios

Soft Brexit

Les négociations se passent bien, un cadre juridique en matière commerciale, de défense, transport, données personnelles etc. est remis, une période de transition est acceptée et le Royaume-Uni reste dans le marché unique (comme la Norvège ou la Suisse).

Période de transition de 21 mois
Entre le 29 mars 2019 et 2021

Maintien de l'accès au marché unique

- ✓ Respect du droit européen (conformité des réglementations britanniques et européennes)
- ✓ Accès au « passeport » maintenu
- ✓ Libre circulation des capitaux hors et vers RU
- ✓ Libre circulation des travailleurs contrôles allégés
- ✓ Contribution du RU au financement de certains programmes européens
- ✓ Barrières tarifaires, déclaration TVA, droits de douane, contrôle de normes : comme les normes sanitaires, déclaration par voie électronique, contrôles, formalités sur les voyageurs allégés
- ✓ Maintien des indications d'origine contrôlé et des appellations

Hard Brexit

Le Royaume-Uni sort de l'UE et devient pays tiers sur le modèle des Etats-Unis, de la Chine ou de façon favorable du Canada avec lequel l'UE a un accord commercial.

Négociation d'un accord avec un pays tiers (5 ans)

Les entreprises françaises pourraient enregistrer jusqu'à 3,2 milliards d'euros de pertes à l'export d'ici à 2019.
Moins de touristes britanniques

Sortie du marché unique européen

- ✓ Respect du droit international
- ✓ Accès distendu au « passeport »
- ✓ Accès limité au marché unique pour les produits et services britanniques
- ✓ Barrières tarifaires, déclaration TVA, droits de douane, contrôle de normes : comme les normes sanitaires, déclaration par voie électronique, contrôles, formalités sur les voyageurs
- ✓ Données personnelles (liberté politique et législatives de décider pour le RU)
- ✓ Fin de la libre circulation des travailleurs
- ✓ Règle d'origine (plateforme de réexportation)
- ✓ Négociation individuelle, accord bilatéral pour le maintien des indications d'origine contrôlé et des appellations

Conséquences pour les entreprises

Pas de changement
Règles/Secteurs OMC
Les droits d'auteur
Brevets

RECOMMANDATIONS

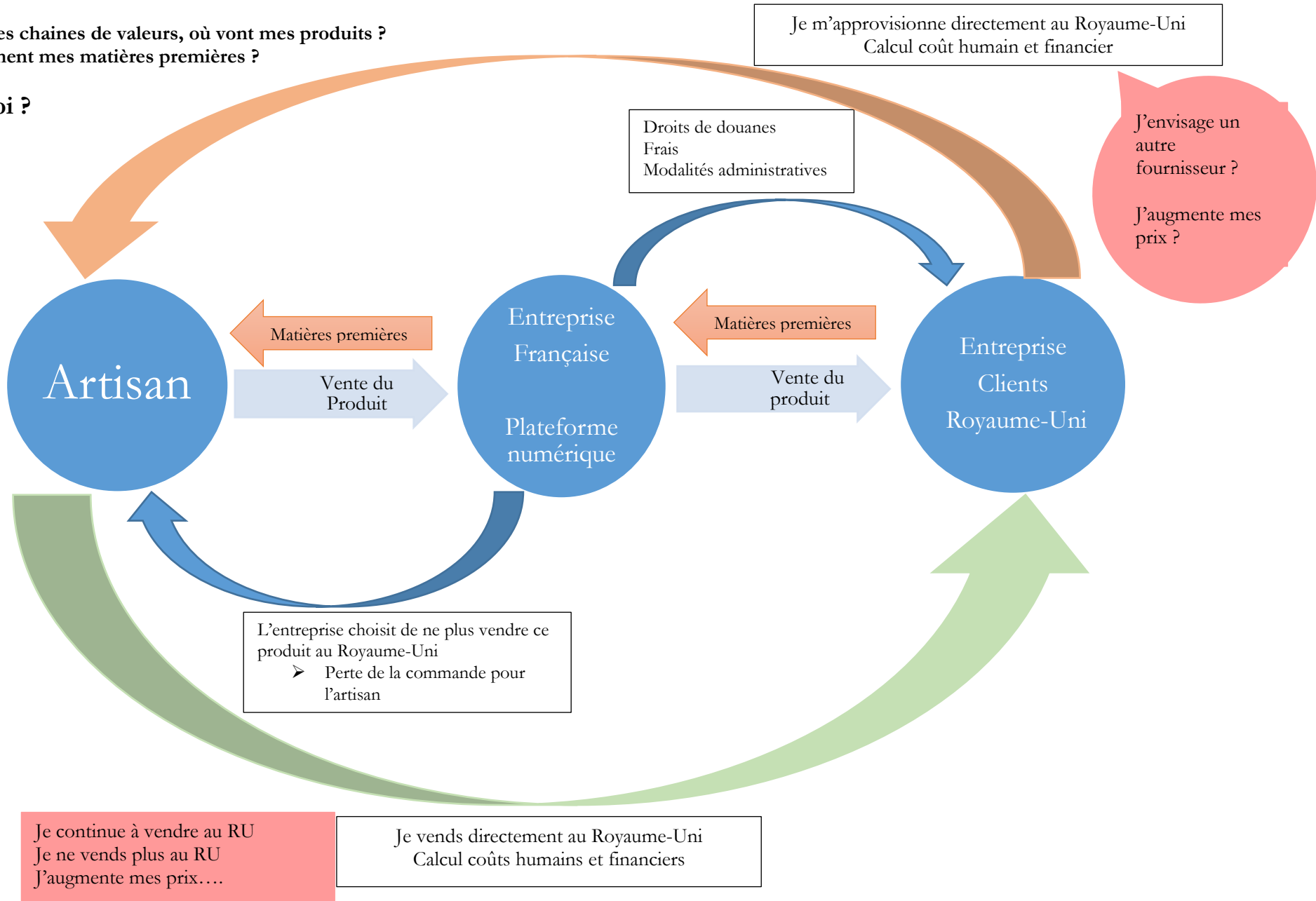
Se préparer au pire jusqu'à la fin des négociations

Faire la traçabilité de ses produits pour anticiper les coûts et pertes.

ANTICIPER et SE PREPARER

Analyser les chaînes de valeurs, où vont mes produits ?
D'où viennent mes matières premières ?

Pourquoi ?



Dans les secteurs de l'artisanat

Les plus touchés :

- Textile/ Habillement/ Bijoux / Luxe

En 2017, l'habillement affiche une hausse de 2 % à 4,4 milliards d'euros, profitant notamment de la hausse des commandes venant du Royaume-Uni (11 %).

<http://fr.fashionnetwork.com/news/Textile-habillement-la-France-maintient-ses-echanges-au-premier-semestre-2017,868213.html#.WrD7p2yWzD5>

- Produits agro-alimentaires

Dans les exportations françaises (globales) à destination du Royaume-Uni, figurent notamment :

- le vin pour 5,7%
- les produits laitiers pour 2% (fromage et beurre)
- viennoiseries, produits issus de boulangerie et de céréales pour 1,6%

<https://presse.ania.net/actualites/brexit-quel-impact-pour-le-secteur-agroalimentaire-4eff-53c7f.html>

En Savoir + :

- « Guide du Brexit pour les entreprises françaises », Medef, Mars 2018,

<http://www.medef.com/uploads/media/node/0001/13/9a8143e798fc9e4ee08f4cd26c81821e142ebf5b.pdf>